

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION  
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 2**



**Engagement n° 2 :**

*Déposer ou vérifier quand sera disponible l'analyse coûts-bénéfices relative à la mesure proposée. (Demandé par UC)*

*(Réf. : section 5 de la pièce HQD-11, document 2)*

**Réponse à l'engagement n° 2 :**

L'étude produite en 2009 par Policy and Economic Research Council (PERC)<sup>1</sup> révèle que les coûts reliés à l'implantation de cette mesure sont minimes comparés aux gains importants enregistrés. De même, l'évaluation du Distributeur a chiffré à 900 k\$ les coûts reliés au développement informatique et aux communications requis pour l'implantation de cette mesure.

NICOR Gas estime la réduction de sa dépense de mauvaises créances (DMC) à 20 % sur trois ans. Le Distributeur est confiant, de par ces résultats, de recouvrer ses coûts et de voir réduire sa DMC. En effet, sachant que celle-ci atteignait 91 M\$ en 2011, une réduction de seulement 1 % de cette somme permettrait de couvrir les coûts du projet, et ce, dès la première année.

Toutefois, le Distributeur rappelle qu'il lui sera impossible d'isoler l'effet net de cette mesure sur la DMC car des facteurs externes, tels que les conditions économiques, les tarifs, l'optimisation du système clientèle et les stratégies de recouvrement, auront des impacts importants et parfois contraires sur la DMC.

---

<sup>1</sup> Michael TURNER, Robin BARGHESE, Patrick WALKER et Katrina DUSEK, *Credit Reporting Customer Payment Data : Impact on Customer Payment Behavior and Furnisher Costs and Benefits*, mars 2009.